

de la cherté, non-seulement de la viande & des autres comestibles, mais particulièrement aussi du pain, dont le prix lui paroissoit d'autant plus exorbitant, que la récolte sera abondante, & qu'on ne s'apperçoit point de la disette de grains. Cependant l'époque de la diminution du poids étoit fixée au 1 Août. De grand matin, le 31 Juillet, le peuple se rassembla devant la porte des boulangers, demandant du pain à bas prix : les boulangers le refusèrent ; & sur leur refus la multitude commença à leur casser les vitres à coups de pierres : elle ne s'en tint pas là : des premières voies de fait elle passa au pillage : les boutiques furent vidées ; & la populace se distribua tout le pain, qu'elle y trouva : Les boulangers eux-mêmes furent maltraités, leurs femmes & leurs filles insultées. La garde de police accourut ; mais elle ne put parvenir à arrêter le désordre. Un détachement du régiment de Lascy, infanterie, qui fait partie de notre garnison, ne fut pas respecté davantage : & il n'y eut qu'une division de cavalerie, ayant à sa tête le général de Terzy, commandant de Vienne, qui réussit enfin à disperser la foule & à contenir les mutins. Les boulangers étant accusés en attendant d'avoir irrité le peuple & de lui avoir refusé à mauvais dessein le pain, qu'il demandoit, il fut donné ordre d'en conduire plusieurs, sous garde militaire, dans la maison de police ; & l'on arrêta aussi prisonniers quelques-uns de ceux qui s'étoient distingués dans le tumulte. Le magistrat fit assembler en même tems la corporation des boulangers, pour les entendre sur les griefs de la mul-